

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Fiches UE PEINTURE MASTER 2

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Peinture	
Programme de cours : 2022 - 2023	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en peinture faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 1 :	Crédits : 27 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Peinture / Atelier	Laurence Dervaux

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Peinture / Atelier	Artistique	Annuel	13H/semaine	juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 1

Objectifs de l'enseignement

Peinture / Atelier
A la fin de ce module l'étudiant devra avoir acquis la capacité de mener à bien, de manière autonome, la diffusion et la monstration de son travail artistique en dehors du champ académique. L'étudiant devra être capable : <ol style="list-style-type: none">1. de constituer des documents de diffusion et promotion de son travail artistique en dehors du champ académique.2. de concevoir, en dehors du champ académique, une exposition personnelle de sa production artistique.3. de continuer de produire de nouvelles pièces tout en mettant en œuvre l'exposition et la diffusion de la production artistique.

Description de l'enseignement

Peinture / Atelier
Programme <ol style="list-style-type: none">1. L'étudiant doit élaborer différents documents relatifs à la diffusion de son travail artistique (book papier et ou numérique, site)2. L'étudiant doit continuer de produire de nouvelles pièces.3. L'étudiant doit concevoir, en dehors du champ académique, une exposition personnelle de sa production artistique (productions précédentes et récentes) Cet apprentissage amène l'étudiant à la capacité de mener, en dehors du champ académique et de manière autonome, la diffusion et la monstration de sa production artistique tout en continuant une production.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Peinture / Atelier

Mode d'enseignement

Peinture / Atelier
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Peinture / Atelier	24 crédits
Peinture / Atelier	
Jury artistique externe en fin de Q2	
Trois méthodes utilisées pour évaluer le travail de l'étudiant :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation continue : évaluations effectuées sur base des entretiens avec l'étudiant 2. Evaluation de l'avancement des divers dossiers. 3. Evaluation en juin par un jury artistique. 	
Critères d'évaluation :	
<ul style="list-style-type: none"> La pertinence de l'élaboration des moyens de diffusion de sa production artistique. La pertinence et la justesse des nouvelles productions. La justesse de la conception de la scénographie de l'exposition 	

Bibliographie

Peinture / Atelier

Mots clés

Peinture / Atelier

UE 2 :	Crédits : 6 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Séminaire / Analyse des pratiques plurielles	Robin Legge
Suivi du mémoire	
Travail de fin d'études : mémoire	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Séminaire / Analyse des pratiques plurielles	Général	Q1	2h/semaine	janvier
Suivi du mémoire	Général	Q2	2h/semaine	juin
Travail de fin d'études : mémoire	Général	Q2	2h/semaine	juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 23 – UE 28

Objectifs de l'enseignement

Séminaire / Analyse des pratiques plurielles
<p>A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer comment construire un CV et une lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> comment créer une présentation PowerPoint professionnelle comment réaliser un dossier de présentation de sa démarche artistique comment concevoir un projet culturel ou artistique <p>L'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> imaginer des actions de valorisation de sa production artistique après l'école communiquer au sujet de sa démarche artistique (présentation orale, PowerPoint, book, portfolio, site internet, réseaux sociaux, etc.) maitriser les méthodes de recherche des différents types de soutien pour les artistes constituer un dossier pour répondre aux appels à projets travailler en groupe gagner en autonomie et en professionnalisme
Suivi du mémoire
Travail de fin d'études : mémoire

Description de l'enseignement

Séminaire / Analyse des pratiques plurielles
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir, encadrer et aiguiller les étudiants des différentes finalités au caractère professionnalisant de leur formation en art ; Veiller à la bonne rédaction et à la structure/formulation de dossiers ;

Aider à la rédaction d'un CV artistique et d'un dossier concis de présentation de la démarche ;
 Présenter des exemples et contre-exemples de sites internet artistiques ;
 Présenter des exemples et contre-exemples de dossiers artistiques ;
 Aider les étudiants à la recherche d'aides aux artistes ;
 Sensibiliser les étudiants à la pro-activité (développer des initiatives ou participer à des projets artistiques) ;
 Encourager la mise en réseau (networking) ;
 Rencontrer des d'artistes et/ou des opérateurs culturels ;
 Visiter des lieux d'exposition (diversité des possibilités) ;
 Imposer des conférences sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes.

Organisation

Cours théoriques portant sur la figure de l'artiste, le monde de l'art et la réalité du terrain ;
 Cours théoriques portant sur la conception d'une présentation orale publique (avec PowerPoint), d'un CV artistique et d'une lettre de motivation, d'un dossier concis de présentation de la démarche, ainsi que d'un projet à développer pour préparer la sortie de l'école et préparer l'étudiant à la phase postscolaire ;
 Présentation d'exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et de dossiers artistiques ;
 Mise en application pratique des cours théoriques ;
 Conférence sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes ;
 Conférence d'artistes et/ou d'opérateurs

Suivi du mémoire

Travail de fin d'études : mémoire

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Séminaire / Analyse des pratiques plurielles

Suivi du mémoire

Travail de fin d'études : mémoire

Mode d'enseignement

Séminaire / Analyse des pratiques plurielles

Présentiel

Suivi du mémoire

Présentiel

Travail de fin d'études : mémoire

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).
 Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Séminaire / Analyse des pratiques plurielles	2 crédits
Suivi du mémoire	2 crédits
Travail de fin d'études : mémoire	2 crédits
Séminaire / Analyse des pratiques plurielles	
<p>L'évaluation continue durant l'année. Elle porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation orale PowerPoint de la démarche artistique (comportement et attitude de l'orateur, plan et structure de la présentation, etc.) ; Dossier de présentation de la démarche artistique (structure, clarté, syntaxe, orthographe, etc.) ; CV artistique complet et structuré ; Mise en application pratique des cours théoriques ; Dossier pour préparer la sortie de l'école (plan et structure de la présentation) ; Compte-rendu des conférences suivies ; Implication active durant les sessions de cours (regard critique sur les exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et dossiers artistiques, etc.). <p>Le système d'évaluation sera présenté aux étudiants au début de l'année académique. Il leur permettra de gagner une certaine autonomisation concernant, entre autres, la communication, la diffusion et la présentation de leur travail, la constitution et la rédaction d'un dossier, ainsi que la recherche d'une aide financière.</p>	
Suivi du mémoire	
Travail de fin d'études : mémoire	

Bibliographie

Séminaire / Analyse des pratiques plurielles
Suivi du mémoire
Travail de fin d'études : mémoire

Mots clés

Séminaire / Analyse des pratiques plurielles
Suivi du mémoire
Travail de fin d'études : mémoire

UE 3 :	Crédits : 8 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Arts numériques / Infographie	Alexandre Quintin

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Arts numériques / Infographie				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Arts numériques / Infographie

Description de l'enseignement

Arts numériques / Infographie

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Arts numériques / Infographie

Mode d'enseignement

Arts numériques / Infographie
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Arts numériques / Infographie	8 crédits
Arts numériques / Infographie	

Bibliographie

Arts numériques / Infographie

Mots clés

Arts numériques / Infographie

--

UE 4 :	Crédits : 2 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Scénographie / Pratiques	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Scénographie / Pratiques				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Scénographie / Pratiques

Description de l'enseignement

Scénographie / Pratiques

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Scénographie / Pratiques

Mode d'enseignement

Scénographie / Pratiques
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Scénographie / Pratiques	2 crédits
Scénographie / Pratiques	

Bibliographie

Scénographie / Pratiques

Mots clés

Scénographie / Pratiques

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Fiches UE PEINTURE MASTER 2

UE 5 :	Crédits : 2 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Dessin / Dessin d'architecture	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Dessin / Dessin d'architecture	Général	Annuel	2H/semaine	juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Dessin / Dessin d'architecture

Description de l'enseignement

Dessin / Dessin d'architecture

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Dessin / Dessin d'architecture

Mode d'enseignement

Dessin / Dessin d'architecture

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Dessin / Dessin d'architecture	2 crédits
Dessin / Dessin d'architecture	
Dessin / Dessin d'architecture	

Bibliographie

Dessin / Dessin d'architecture

Mots clés

Dessin / Dessin d'architecture

--

UE 6 :	Crédits : 4 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Stages / Externes	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Stages / Externes				Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Stages / Externes

Description de l'enseignement

Stages / Externes

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Stages / Externes

Mode d'enseignement

Stages / Externes

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Stages / Externes	
Stages / Externes	

Bibliographie

Stages / Externes

Mots clés

Stages / Externes

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Fiches UE PEINTURE MASTER 2